







Ventes immobilières.

AUDIENZE DES CRIÉES.

Paris MAISON AUX DEUX MOULINS. Etude de M. TRONCHON, avoué à Paris, rue St-Antoine, 110.

Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le mercredi 7 février 1849, deux heures de relevée.

D'une MAISON avec ses dépendances, sise aux Deux-Moulins, rue Nationale, 68, commune d'Ivry-sur-Seine.

Mise à prix outre les charges : 4,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° A M. TRONCHON, avoué poursuivant ; 2° A M. René Guérin, avoué présent à la vente, rue d'Alger, 9.

Paris MAISON A LA CHAPELLE. Etude de M. GOISET, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 3.

Vente en l'audience des criées immobilières du Tribunal civil de la Seine, le 25 janvier 1849, à midi, d'une MAISON, jadis et dépendances, à La Chapelle-St-Denis, rue de Constance, 47.

Mise à prix : 2,000 fr. S'adresser audit M. GOISET, avoué. (8781)

Paris MAISON A GRAND-MONTROUGE. Etude de M. GRACIEN, avoué à Paris, rue de Hanovre, 4.

Vente sur folle enchère, en l'audience des saisis immobilières du Tribunal civil de la Seine, local et issue de la première chambre, jeudi 10 février 1849, d dix heures de relevée.

D'une MAISON sise au Grand-Montrouge, près Paris, rue des Ruelles ou du Pot-au-Lait, ci-devant n° 138 et actuel n° 1, arrondissement de Sceaux (Seine). Sur la mise à prix de 5,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° A M. GRACIEN, avoué poursuivant, demeurant à Paris, rue de Hanovre, 4 ; 2° A M. Duval, avoué à Paris, rue de Hanovre, 3 ; 3° A M. Corpe, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 41.

Paris MAISON PASSAGE SAULNIER. Etude de M. Adrien TIXIER, avoué à Paris, rue de la Monnaie, 26.

Adjudication, le 1er février 1849, sur folle enchère, en l'audience des saisis immobilières du Tribunal civil de la Seine, d'une MAISON sise à Paris, passage Saulnier, 9. Cette maison, adjudicé précédemment moyennant 116,700 fr., sera remise en vente sur la mise à prix de 40,000 fr. S'adresser pour les renseignements : A M. Adrien TIXIER, avoué poursuivant. (8780)

Paris MAISON A LA CHAPELLE. Etude de M. GOISET, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 3.

Vente en l'audience des saisis immobilières du Tribunal civil de la Seine, le 25 janvier 1849, d'une MAISON, jadis et dépendances, à La Chapelle-St-Denis, rue de Constance, 47.

Mise à prix : 2,000 fr. S'adresser audit M. GOISET, avoué. (8781)

Paris DEUX MAISONS rue d'Angoulême-St-Honoré. Etude de M. MARIN, avoué à Paris, rue Richelieu, 60.

Vente en un seul lot, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, au Palais de Justice à Paris, le samedi 3 février 1849, une heure de relevée, de deux belles MAISONS contiguës sises à Paris, rue d'Angoulême-St-Honoré, aujourd'hui rue de l'Union, 37 et 39 anciens et 49 nouveaux.

Mise à prix : 150,000 fr. S'adresser pour les renseignements : A M. MARIN, avoué poursuivant, rue Richelieu, 60 ;

A M. Guidon, Boinod, Roubo et Parmentier, avoués à Paris ; Et à M. Ancelle, notaire à Neuilly-sur-Seine. (8782)

Paris TROIS MAISONS. Etude de M. PÉRONNE, avoué à Paris, rue d'Auboukir (Bourbon Villeneuve), 35.

Vente sur publications judiciaires, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 3 février 1849, deux heures de relevée, en trois lots qui ne seront pas réunis.

1° D'une MAISON sise à Paris, rue La Vallée, 47. Produit : 8,500 fr. — Mise à prix : 50,000 fr. 2° D'une MAISON, même rue, 19. Produit : 8,445 fr. — Mise à prix : 50,000 fr. 3° D'une MAISON, rue des Martyrs, 36. Produit : 5,730 fr. — Mise à prix : 30,000 fr. S'adresser à M. PÉRONNE, avoué poursuivant ; Et à M. Guyon, notaire, rue Saint-Denis, 374. (8783)

Paris PRÈS ET PIÈCE DE TERRE. Etude de M. PÉRYOT, avoué successeur de M. MAISON, quai des Orfèvres, 18, et de M. CASTAIGNET, avoué à Paris, rue de Hanovre, 21.

Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, local et issue de l'audience de la première chambre, une heure de relevée, le 10 février 1849, en trois lots dont les deux premiers pourront être réunis :

1° D'UNE PIÈCE DE TERRE, plantée de 3,031 peupliers environ, 39 hectares 4 ares 38 centiares, située au lieu dit la Grande-Pature, commune de Maizières, canton de Romilly-sur-Seine, arrondissement de Nogent-sur-Seine (Aube) ; 2° D'UNE AUTRE PIÈCE DE TERRE, dite la Grosse-Neuve, d'une contenance de 3 hectares 70 ares 70 centiares, plantée de 440 peupliers environ, aux

même lieu, mêmes commune, canton et arrondissement ; 3° D'UNE PIÈCE DE TERRE en vignes et labour, située au terroir de Neuilly-sur-Marne, canton de Gonesse, arrondissement de Pontise (Seine-et-Oise), contenant environ 2 hectares 81 ares 31 centiares.

Mises à prix : Le 1er lot sera vendu sur la mise à prix de 45,000 fr. ; Le 2e lot, sur celle de 4,000 fr. ; Et le 3e lot, sur celle de 3,500 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° A M. PÉRYOT, avoué poursuivant, successeur de M. Masson, quai des Orfèvres, 18 ; à Paris ; 2° A M. CASTAIGNET, avoué, rue de Hanovre, 21 ; 3° A M. Rigault, avocat, administrateur des biens et affaires du sieur Outebrou, rue de Lille, 83 ; 4° A M. Durant, notaire, rue St Honoré, 354 ; 5° A M. Vincent, notaire à Romilly-sur-Seine (Aube) ; 6° A M. Genet, notaire à Noisy-le-Sec (Seine). (8784)

VOYAGE aux mines d'or de LA CALIFORNIE.

Le navire la Meuse partira du Havre pour Char-ges (Isthme de Panama) le 15 février prochain. S'adresser à M. Combar, à l'AGENCE AMÉRICAINE, rue Notre-Dame-des-Victoires, 44, à Paris, et au Havre, à M. Jos. Lemaître et C.

VINS FINS DE GRANDE BAISSE.

J'avais un fonds de 100,000 bouteilles des vins les plus fins, achetés par moi-même dans les grands crus. Par suite des événements et pour m'en dé-faire, prix : 1 fr. et 1 fr. 25 c. les Baunes ; 1 fr.

30 c. les Volnay et Pomard ; 2 fr. les Nuits ; 2 fr. 50 c. et 3 fr. les Latache, Chabertin, Clos-Vougeot, Romanée, Laflotte, Château-Margaux ; 2 fr. les Sauternes ; Barsac et de vieilles eaux-de-vie ; 3 fr. des Malvoisie et Malaga. — Sur 100 bouteilles de vins fins, pareils ou assortis : 10 pour 100 de remise. — Ordinaires à tous prix, depuis 40 c. — Rue Vivienne, 49. (Ecrire.)

DÉJEUNERS de la C. philant., 8, r. des Jardi-dins-Ch.-Elysees, et chez les Jaci-ers. — Thé méfés des CHINOIS, la boîte, 1 fr. 25 c. CHOCOLAT à froid, syst. du Dr Dupuytren, 2 fr. le 1/2 k. Essence de café, 3 c. la tasse ; le flacon, 80 c.

PLUS DE CHEVEUX GRIS. L'EAU CHANTAL, seule approuvée, teint à la minute, et pour tou-jours, les cheveux et la barbe. Prix, 6 f. Mezzasin, R. Richelieu, 67, porte cochère, à l'entresol. (On exp.)

DÉGÉNÉRALIS. Trésor de la poitrine, PATÉ PECTORALE ET SIROP PECTORAL de DÉGÉNÉRALIS, pharmacien, rue St-Honoré, 327, pour la guérison des rhumes, asthmes et affections, de poitrine. MAISON D'EXPÉDITION, FAUBOURG MON-TMARTRE, 10. Dépôt dans toutes les villes de France et de l'étranger. Prix de la boîte : 1 f. 50 c. (1464)

LA CONSTIPATION détruite complètement, et les vents, par les bombons rafraichissants de Du-gignau, sans l'aide de lavemens ni d'autres mé-dicaments. — Rue Richelieu, 66. (Effets prodigieux.) A Lyon, Vernet.

INJECTION TANIN, 3 f., et rom contre la syphi-lis. Saffroy, ph., Fg. St-Denis, 9. (1564)

FABRIQUE D'ORFÈVRE DORÉE ET ARGENTÉE DE LA SOCIÉTÉ CH. CHRISTOFLE ET COMPAGNIE. 52, RUE DE BONDY.

Ce n'est plus la contrefaçon simple de nos brevets que nous avons à signaler aux acheteurs ; c'est un délit plus grave, c'est la contrefaçon de nos marques de fabrique dont tous les marchés sont inondés. Chaque jour nous révélons de nouvelles fraudes en ce genre.

Nous répétons que notre intention n'est pas de mettre en suspicion tout le commerce de Paris ; mais nous sommes obligés par la position qui nous est faite, et le seul remède à apporter à cet état de choses est de priver le seul homme qui ont des acquisitions à faire de ne s'adresser à Paris qu'à

MM. POILLEUX, boulevard Saint-Denis, 13 ; BOISSEAU, rue Vivienne, 26 ; MARQUET, Thomas et C., boulevard des Italiens, 10 ; G. PICAUT, rue Dauphine, 32 ; Et aux magasins de bijouterie et d'orfèvrerie avec lesquels des

relations anciennes offrent toute garantie, et non à ces maisons qui usent et abusent de notre nom et du nom des inventeurs, pour induire le public en erreur. — Nous rappelons que tous les articles de notre fabrique sont revêtus de notre poinçon figuré ci-dessus et du nom de CHRISTOFLE en toutes lettres.

LISTE DE NOS REPRESENTANS DANS LES DÉPARTEMENTS ET A L'ÉTRANGER.

Table listing representatives in various departments and abroad, including names and locations like TOULON, MARSEILLE, LYON, etc.

M. DE FOY, Négociateur en MARIAGES. 34 bis, rue d'Enghien. 24ème année. Que désire de plus? — Chaque famille a la faculté de faire contrôler à l'avance, par son notaire, les notes et documents vérifiés et transmis par M. de Foy. (Discretion sévère). — (AFFRANCHIR.)

CHOCOLAT IBLED. FAIRE BON AU MEILLEUR MARCHÉ POSSIBLE. MM. IBLED frères, propriétaires de l'usine hydraulique de Mondoucourt, y ont établi une fabrique de CHOCOLAT. Le bon marché de la main-d'œuvre le permet de soutenir toute concurrence avec avantage. — Cette maison a été créée à Paris, rue des Coquilles, n. 4, comme succursale, une Chocolaterie modèle, où l'on peut juger de la supériorité de ses produits. (1430)

Advertisement for CHOCOLAT IBLED with an illustration of a chocolate-making machine.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1849, dans les PETITES-AFFICHES, la GAZETTE DES TRIBUNAUX et LE DROIT.

Legal notices section containing various court proceedings, judgments, and administrative acts from the Tribunal de Commerce and Tribunal Civil.